

Agnès BUZYN

Ministre des Solidarités et de
la Santé

Jean-Michel BLANQUER

Ministre de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse

Lundi 24 juin 2019

Canicule : les épreuves écrites du diplôme national du brevet sont reportées aux 1^{er} et 2 juillet

Au regard de l'intensité de la canicule annoncée, les épreuves écrites du diplôme national du brevet sont reportées en France métropolitaine. Elles devaient avoir lieu le jeudi 27 et vendredi 28 juin. Elles auront lieu le lundi 1er et mardi 2 juillet, date annoncée de la fin de l'épisode caniculaire. L'ordre des épreuves reste inchangé.

Les élèves et les professeurs vont recevoir de nouvelles convocations à partir de mercredi. Seule la date sera modifiée.

Cette décision a été prise pour garantir la sécurité des collégiens de troisième. Il est en effet impensable de laisser des élèves composer dans des salles surchauffées durant plusieurs heures. Nous souhaitons prendre aucun risque et assurer, en toutes circonstances, les meilleures conditions pour les élèves. En cas d'empêchement majeur, les élèves pourront participer à la session de mi-septembre.

Pour ce qui est des autres examens qui ont lieu en ce moment, les dernières épreuves du baccalauréat en ce lundi 24 juin, et les oraux de Français durant toute la semaine, l'exposition des élèves étant bien moindre, il a été décidé de les maintenir. Il revient aux chefs de centre de prendre toutes les dispositions nécessaires permettant d'assurer une passation des épreuves dans de bonnes conditions.

En effet, la France connaît cette semaine un épisode caniculaire très sérieux. Aux fortes chaleurs durant la journée succéderont des nuits encore très chaudes. D'après Météo France, l'épisode que nous vivons est à rapprocher de celui de 1947 et de 2003. Il connaîtra son maximum jeudi.

Des recommandations ont été envoyées à tous les directeurs d'école et chefs d'établissement afin d'adopter les bons gestes et de prendre les décisions adaptées aux conditions climatiques.

Durant cette semaine, nous serons particulièrement vigilants à la santé des élèves, notamment pour les plus jeunes à l'école primaire. Chaque situation devra être appréciée au niveau local afin de modifier, en conséquence, l'organisation des écoles voire leur fermeture.

Jusqu'à vendredi prochain, nous devons également nous rappeler les gestes indispensables : boire régulièrement, ne pas s'exposer au soleil, modérer son activité physique, adapter son alimentation...

Ce type d'épisode climatique extrême invite à la solidarité, et nous invite chacun à veiller sur son entourage et à se préoccuper des plus fragiles.

NB : Les dates de passation du brevet dans les académies d'outre-mer demeurent inchangées.

CONTACTS PRESSE

Ministère des Solidarités et de la Santé

T 01 40 56 60 65 – 01 40 56 60 60

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

**Ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse**

T 01 55 55 30 10

spresse@education.gouv.fr

www.education.gouv.fr/presse

<https://twitter.com/EducationFrance>